



INSTRUCTIONS

MESURES DE PROTECTION IMPORTANTES

Toujours prendre les précautions d'usage pour employer un équipement électrique, notamment les mesures suivantes :

1. **VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT ET OBSERVER TOUTES LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ.**
2. Toujours débrancher l'unité de l'alimentation électrique avant l'entretien ou une réparation.
3. Ne pas utiliser cet appareil à l'extérieur.
4. Ne pas laisser le cordon entrer en contact avec une surface chaude. Ne pas installer près d'un chauffage au gaz ou électrique.
5. Faire preuve de prudence lors de l'entretien des batteries. L'acide des batteries peut causer des brûlures à la peau et aux yeux. En cas de contact cutané ou oculaire avec de l'acide, rincer immédiatement avec de l'eau douce et contacter un médecin.
6. L'équipement doit être installé dans un endroit et à une hauteur où il ne sera pas soumis à un usage intempestif par un personnel non autorisé.
7. L'usage de tout appareil auxiliaire non recommandé par BeLuce Canada Inc. peut causer une condition non sécuritaire et annulera la garantie de l'unité.
8. Ne pas employer cet équipement pour un usage autre que celui prévu.
9. La maintenance de cet équipement doit être effectuée par le personnel de maintenance qualifié.
10. **VEUILLEZ CONSERVER CES INSTRUCTIONS !**

INSTALLATION

NOTE : L'ORIENTATION DU LUMINAIRE EST IMPORTANTE POUR UNE DISTRIBUTION LUMINEUSE APPROPRIÉE - VOIR PAGE 3

1. Acheminer jusqu'à la boîte de jonction des fils d'alimentation C.A. non commutée 24 heures d'une tension approuvée. Laisser au moins huit (8) po de fil lâche. Le circuit ne doit pas être sous tension à ce moment.
2. Découper une ouverture d'un diamètre de 4-1/4 po dans le plafond. (Figure 1)
3. Retirer le couvercle de la boîte de jonction ainsi que l'entrée défonçable appropriée pour le service électrique. (Figure 2)
4. Installer le connecteur pour la boîte de jonction (non fourni).
5. Acheminer les fils électriques à travers le connecteur. Effectuer le raccordement dans la boîte de jonction.
6. Brancher le connecteur de la batterie sur la carte imprimée (pour les modèles EM et ACEM). (Figure 2)
7. Ranger les fils dans la boîte de jonction, puis réinstaller le couvercle sur la boîte. (Figure 3)
8. Enlever la garniture et le groupe lumière du boîtier. (Figure 4)
9. Insérer le montage boîtier et boîte de jonction à travers l'ouverture du plafond. (Figure 5)
10. Soutenir le boîtier encastré affleuré au plafond. Dégager les agrafes et fixer le luminaire au plafond en serrant les deux (2) vis situées sur les agrafes. (Figure 6)
11. Installer la garniture et le groupe lumière à l'intérieur du boîtier encastré. Orienter l'ensemble s'il y a lieu afin d'assurer une distribution lumineuse appropriée. (Figure 7)
12. Mettre sous tension l'alimentation de la tension de secteur en C.A.
13. La distribution lumineuse peut aussi être modifiée à l'aide de diverses lentilles. Se reporter à la page 3.

MISE EN GARDE

Cet équipement est fourni muni d'un circuit de protection sophistiqué contre une décharge profonde ou totale de la batterie une fois son rendement utile épuisé. Après l'installation ou une panne de courant, permettre un temps de recharge de 24 heures avant de procéder à un test à pleine charge.

Figure 1

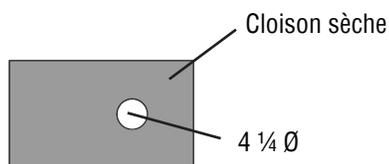


Figure 2

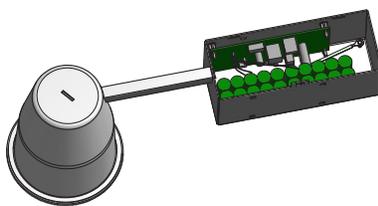


Figure 3

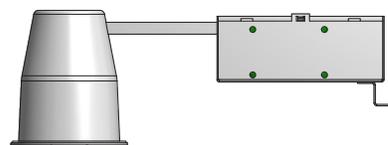


Figure 4

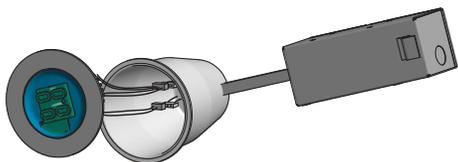


Figure 5

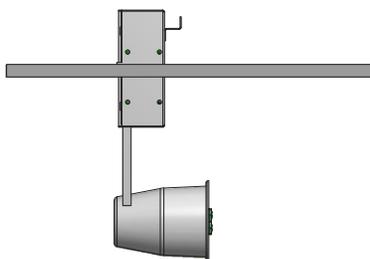


Figure 6

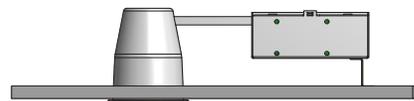
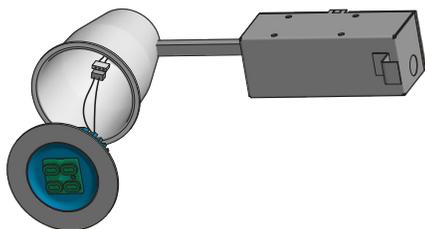


Figure 7



ENTRETIEN

1. Le Code exige que l'équipement soit soumis à un test tous les 30 jours durant 30 secondes et qu'un registre soit tenu à cet effet. De plus, l'équipement doit être soumis à un test annuel d'une durée prévue par le Code. La batterie de l'unité doit être remplacée ou l'équipement doit être réparé si l'unité ne fonctionne pas comme prévu durant toute la durée du test. Un registre consigné doit être tenu sur les résultats des tests et toutes les réparations. BeLuce Canada Inc. recommande fortement la conformité à toutes les exigences du Code.
2. Utilisées conformément aux instructions fournies avec l'unité, les lampes indiquées ici sont conformes aux exigences de la norme CSA C22.2, No. 141 – Appareils autonomes d'éclairage de secours.
3. Nettoyer régulièrement la lentille.

NOTE : Pour remplacer la batterie, il est nécessaire de retirer entièrement le luminaire du plafond.

NOTE: L'entretien et la réparation doivent être effectués par un personnel d'entretien qualifié. L'usage de pièces de rechange provenant d'un autre fabricant que BeLuce Canada Inc. peut causer une défaillance prématurée de l'équipement et annulera toute garantie.

GUIDE DE DÉPANNAGE

LES CARTES DEL NE S'ALLUMENT PAS DU TOUT EN MODE DE SECOURS

Le témoin lumineux est éteint avant l'essai...

1. Vérifier l'alimentation C.A. – s'assurer qu'une tension d'alimentation C.A. (non commutée) sur 24 h est bien fournie à l'unité.
2. Réinitialiser le système en débranchant la batterie et en interrompant l'alimentation C.A.

Attendre 10 secondes puis rebrancher la batterie et remettre sous tension C.A.

3. L'alimentation C.A. est adéquate et le témoin lumineux est éteint, remplacer la carte imprimée. Le témoin lumineux est allumé avant l'essai

4. Possibilité de surcharge ou d'un court-circuit de la sortie, ou la batterie n'est pas branchée.

5. Décharge profonde de la batterie. Recharger la batterie durant 24 heures et faire un essai.

NOTE : Ceci peut être dû à l'usage d'une alimentation c.a. commutée à l'unité (qui a été interrompue à un certain moment), le court-circuit d'un élément de la batterie, une vieille batterie ou une batterie qui a été déchargée par une panne de courant prolongée puis un temps de recharge insuffisant.

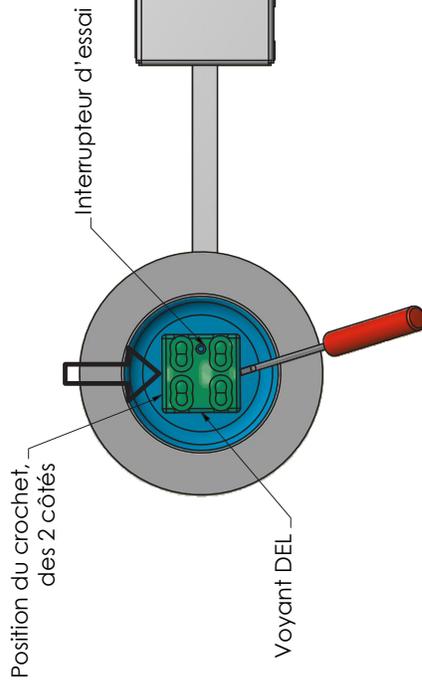
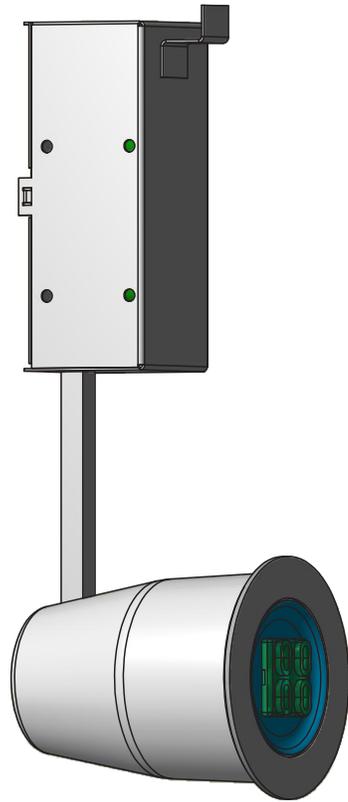
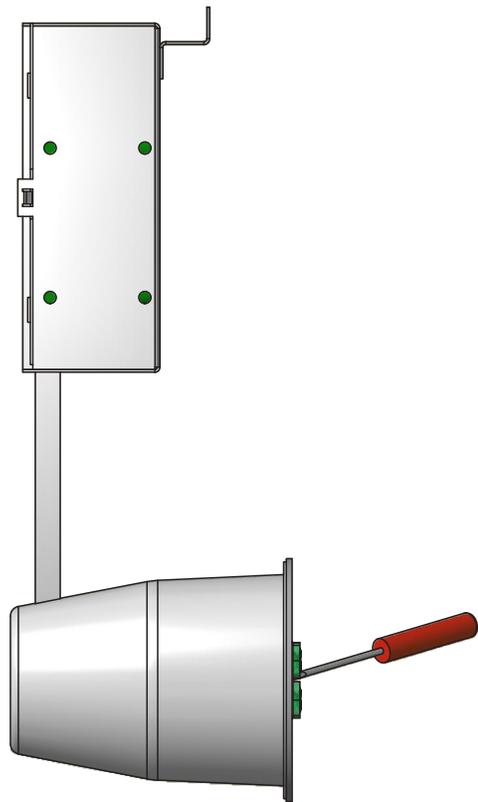
FONCTIONNEMENT NORMAL

- Version C.A. : Fonctionne comme un luminaire régulier; la commande ALLUMER/ÉTEINDRE est par la commutation de la tension secteur.
- Version EM : Les lumières sont ÉTEINTES en présence de la tension C.A. ; les lumières s'allument lorsque la tension C.A. est coupée.
- Version CAEM : Les lumières sont ALLUMÉES ou ÉTEINTES en présence de la tension C.A., le contrôle est par l'interrupteur mural à signal C.C.; les lumières s'ALLUMENT lorsque la tension C.A. est débranchée, peu importe la position de l'interrupteur mural.

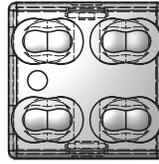
- Vert stable : Fonctionnement normal
- Vert / Rouge cliquot : Haute charge
- Rouge stable : Batterie débranchée

Pour les versions EM et CAEM avec l'option autotest : **des instructions supplémentaires sont fournies pour la fonction autotest.**

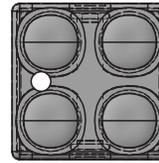
VEUILLEZ CONSERVER CES INSTRUCTIONS



DANS LE SENS DE
LA LONGUEUR



LENTILLE AU PLAFOND
DISTRIBUTION LUMINEUSE
DES LENTILLES RECTANGULAIRE



LENTILLE AU PLAFOND
DISTRIBUTION LUMINEUSE
DES LENTILLES CARRÉE

1. Pour remplacer la lentille, celle-ci doit être délogée de la carte imprimée des DEL.
2. La lentille est fixée au moyen de deux crochets situés sur la lentille du côté vertical de l'interrupteur et du voyant DEL.
3. Pousser la lentille dans le sens indiqué sur l'image, puis insérer délicatement la lame plate et mince d'un petit tournevis entre la lentille et le couvercle pour déloger la lentille.
4. Après avoir délogé le crochet situé sur un des côtés de la carte imprimée des DEL, repousser délicatement la lentille pour déloger le crochet situé de l'autre côté de la carte imprimée.
5. Installer la nouvelle lentille, orientée correctement.

La hauteur de montage maximale est
14,5 pi pour un éclairage moyen
de plus de 1 pied-bougie, d'après une
pièce de 3 x 3 pi et une réflectance de
80/50/20.